



Le sujet du sujet dans la Cité **Revue internationale de recherche biographique**

N°4

Partager les savoirs **Construire la démocratie**

En choisissant de retenir pour son quatrième numéro la problématique du partage des savoirs, *Le sujet dans la Cité* s'engage dans une entreprise à la fois difficile et nécessaire. Difficile, parce qu'un tel questionnement engage de multiples dimensions, renvoie à une diversité d'enjeux, scientifiques et épistémologiques mais aussi sociaux et politiques, ouvre à une complexité qu'il s'agit de cerner et de comprendre, sans la réduire ; nécessaire, parce que le partage des savoirs est certainement une des grandes questions de notre contemporanéité, en ce qu'elle interroge la possibilité pour tous et pour chacun de « prendre part » aux savoirs et à leurs usages et qu'elle interpelle la capacité de nos sociétés (dites « de la connaissance »), de nos institutions, de nos sciences à créer et à assurer les conditions d'un tel partage.

Telle qu'elle se pose aujourd'hui, la question du partage des savoirs s'inscrit dans un vaste mouvement de réflexivité et d'agentivité sociale et politique, où l'on peut reconnaître une pluralité d'ordres et de niveaux, mais qui a son principe dans une tension entre science, pouvoir et démocratie. Cette tension s'exprime en particulier dans le débat qui occupe depuis une trentaine d'années l'espace public touchant la possibilité pour le « profane » et pour le « citoyen » d'« avoir sa part » dans les questions et les décisions qui le concernent. Applications des technosciences ou des biotechnologies (OGM, procréation humaine, génie génétique), nature et développement des énergies (énergie nucléaire, énergies renouvelables), réchauffement climatique, épidémies et pandémies (VIH, H1N1), mise en oeuvre de politiques sociales et de santé, transformations environnementales, plans de développement de

tous ordres, etc. : autant de controverses sociotechniques qui interrogent la capacité des seuls spécialistes (scientifiques, experts, ingénieurs, techniciens) et des seuls décideurs politiques à répondre à des questions dont la complexité est autant sociale que scientifique ou technique, et la possibilité pour les « citoyens profanes » de prendre part à des débats et à des prises de décision qui engagent le collectif et ses « biens communs »¹.

Les termes « profane » et « citoyen » renvoient ici à deux ordres de savoir et de compétence, le premier terme s'inscrivant dans une relation oppositive avec le « scientifique », l'« expert », le « technicien », le second dans une relation critique et alternative à une pratique étroitement représentative de la gouvernementalité démocratique. Dans les faits, ces deux ordres, celui des sciences et des techniques et celui de l'exercice du politique, ont tendance à se recouvrir, dans la mesure où, pour les questions qui font débat dans l'espace public, ils ont souvent partie liée et mettent face à face des « sachants » parlant au titre de leur expertise et de leur légitimité scientifique et/ou politique et des « non sachants » ou réputés tels revendiquant leur légitimité démocratique à participer à ce qui les préoccupe au plus près dans leur existence collective et individuelle. Une dimension capitale de ce débat, puisqu'elle engage les conditions d'opérativité de cette « intelligence publique des sciences »², est celle des formes politiques de participation démocratique qu'elle peut prendre (jurys citoyens, conférences de consensus, forums hybrides, etc.)³.

Le débat contemporain de la « mise en politique » du savoir et de l'expertise prend effet sur une scène épistémique plus large où « partager les savoirs » peut s'entendre comme l'appel à la reconnaissance de formes « différentes » de savoirs : savoirs méconnus ou occultés, savoirs populaires ou indigènes, savoirs de l'expérience, savoirs hétérogènes aux savoirs réputés seuls légitimes des champs de connaissances et de compétences « scientifiquement » constitués. Ces revendications de savoirs « autres » peuvent trouver leurs fondements dans le caractère historiquement et culturellement situé des systèmes de représentations, de langages et de discours (*épistémè*) qui forment les « conditions de

¹ Parmi une abondante littérature, voir : Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Le Seuil ; Bruno Latour (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris : La Découverte ; Dominique Pestre (2013). *À contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines*. Paris : Seuil.

² L'expression est empruntée à Isabelle Stengers (2013). *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*. Paris : La Découverte.

³ Outre l'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe déjà cité, voir Yves Sintomer ((2007). *Le Pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris : La Découverte ; Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (2011). *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris : La Découverte ; Dominique Pestre (2011). Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif. *Participations*, n° 1, pp. 210-238.

possibilité » de la science d'une époque⁴. Elles interrogent les certitudes épistémologiques, les évidences idéologiques et les dominations politiques que peuvent conférer des systèmes de pensée, nés et développés dans l'aire culturelle occidentale, qui ont contribué à naturaliser des visions et des découpages du monde, à établir des formes hégémoniques de savoirs, et avec elles, des manières d'être et d'agir dans le monde et avec les « autres »⁵. C'est dans ce contexte épistémique et politique que s'inscrivent en particulier les recherches et les travaux du courant multiforme des *Cultural Studies*⁶. Explorant la manière dont les sujets et les groupes humains vivent, pensent et agissent leurs vies dans des contextes culturels et sociaux⁷, les *Cultural Studies* déconstruisent les discours dominants et les savoirs sur lesquels ils sont fondés pour faire entendre les discours de l'« autre » (« femmes », « migrants », « colonisés », « noirs », etc.) et faire advenir ses points de vue (*standpoint*). Selon une approche à la fois critique et constructiviste des savoirs qui se traduit épistémologiquement et méthodologiquement par un « contextualisme radical »⁸, les *Cultural Studies* déploient tout l'éventail des disciplines (et un large panel de courants de pensée) pour rendre compte de la complexité des constructions/reconstructions collectives et individuelles qui ne cessent de se faire et de se défaire dans des jeux de relations entre culture, société, politique, économie, vie quotidienne. C'est sans doute la notion de « savoir situé » – telle qu'elle a été explicitée par Donna Haraway⁹ à partir d'une lecture de l'histoire des sciences sensible aux exclusions de genre, de race, de positionnement social – qui rend le mieux compte de l'approche de la

⁴ Michel Foucault (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard ; Isabelle Stengers (1995). *L'invention des sciences modernes*. Paris : Champs Flammarion.

⁵ Cf. Boaventura de Sousa Santos (2011). Epistémologies du Sud. *Etudes rurales*, 187, 21-50. B. de S. Santos trace les lignes de la cartographie « abyssale » qui, de la conquête du nouveau Monde à la période coloniale et postcoloniale, a séparé les peuples et les sociétés du Nord et du Sud, les premiers imposant aux seconds, outre leur domination politique, leur ordre de représentations, de discours, de valeurs. Santos appelle à sortir des monocultures hégémoniques, à reconnaître ce qu'il appelle les « épistémologies du Sud » et à développer une « écologie des savoirs » ouverte à la diversité épistémique du monde ainsi qu'au dialogue et à la « traduction » entre toutes les formes de savoir, européens et non-européens, scientifiques et non-scientifiques.

⁶ Cf. en français, Armand Mattelart, Erik Neveu (2008). *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : La Découverte ; Éric Macé, Éric Maigret, Hervé Glevarec (2008). « *Cultural Studies* ». *Une anthologie*. Paris : Armand Colin.

⁷ Dans ce cadre, les *Cultural Studies* explorent les formes spécifiques que prennent en particulier les cultures populaires et les cultures minoritaires, approchées à partir d'entrées à haute charge sociale et politique comme la relation dominants/dominés (*Subaltern Studies*), le genre et la sexualité (*Gender Studies*), la race et l'ethnie (*White Studies, Black Studies*), le colonialisme et le postcolonialisme (*Colonial and Postcolonial Studies*), etc.

⁸ Lawrence Grossberg (2003). Le cœur des *Cultural Studies*. *L'Homme et la société*, n° 149, p. 41-55

⁹ Donna Haraway (2007). *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes. La réinvention de la nature*. Anthologie établie par L. Allard, D. Gardey, N. Magnan. Paris : Exils. Voir en particulier le texte « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », pp. 107-135.

« science » développée par les *Cultural Studies*, approche selon laquelle tout savoir se construit dans une localité historiquement, socialement, et sémiotiquement située et renvoie à la perspective partielle et « incorporée »¹⁰ des lieux, des conditions et des points de vue à la fois collectifs et singuliers d'où il est parlé.

Ces brefs rappels laissent clairement entendre la dimension directement politique et sociale des débats portés par la question du partage des savoirs : ce qui est en jeu, c'est l'existence d'espaces épistémiques et/ou politiques permettant de donner une traduction publique à cette multipolarité et à cette hybridation des savoirs ; c'est, contre les verticalités cognitives, organisationnelles, politiques, la reconnaissance de l'horizontalité d'un monde commun, où la participation aux savoirs et à leurs usages est une composante essentielle, pour reprendre la notion si féconde de Jacques Rancière, du « partage du sensible », cette part que chacun a (ou n'a pas) à l'ordre de la vie commune¹¹.

Dans ce cadre général et en lien avec l'orientation éditoriale de la revue et son inscription dans la recherche biographique, le dossier thématique de ce numéro voudrait répondre à une double intention. D'une part, donner des illustrations concrètes et des analyses en situation sur les expériences de partage des savoirs, en en dégageant les enjeux en matière de transformation sociale et politique ; il nous semble en particulier qu'à côté des grandes controverses sociotechniques qui ont tendance à polariser l'attention médiatique (questions bioéthiques et environnementales en particulier), une place importante doit être faite à ce qui se passe, plus discrètement sinon souterrainement, dans les secteurs du travail social, de la santé, de la formation, de la recherche (notamment en sciences humaines et sociales), de l'art et de la culture, où les notions de co-construction (de « faire avec » et de « faire ensemble »), d'hybridation des savoirs, de multipolarité des points de vue, de conjugaison des manières de faire bénéficient, du moins chez les acteurs eux-mêmes, d'une reconnaissance grandissante et pourraient, en faisant advenir les conditions de savoirs pluriels et d'« expertise partagée », modifier en profondeur les comportements et les pratiques. D'autre part, privilégier le point

¹⁰ « Je voudrais insister sur la nature incorporée de toute vision, et ainsi reconquérir le système sensoriel qui a servi à signifier un saut hors du corps marqué vers un regard dominateur émanant de nulle part. C'est le regard qui inscrit mythiquement tous les corps marqués, qui permet à la catégorie non marquée de revendiquer le pouvoir de voir sans être vue, de représenter en échappant à la représentation. » Donna Haraway, *Ibidem*, p. 115.

¹¹ « Le partage du sensible, c'est la façon dont les formes d'inclusion et d'exclusion qui définissent la participation à une vie commune sont d'abord configurées au sein même de l'expérience sensible de la vie. [...] il s'agit de savoir d'abord comment l'ordre du monde est pré-inscrit dans la configuration même du visible et du dicible, dans le fait qu'il y a des choses que l'on peut voir ou ne pas voir, des choses qu'on entend et des choses qu'on n'entend pas, des choses qu'on entend comme du bruit et d'autres qu'on entend comme du discours. » J. Rancière. Entretien avec Christine Palmiéri, *ETC*, n° 59, 2002, p. 34.

de vue des acteurs engagés dans des pratiques formalisées ou non de partage des savoirs, approcher les processus de construction/déconstruction des rapports au savoir, à l'autre, à la collectivité qui s'y trouvent à l'œuvre. Que se passe-t-il lorsque (et que faut-il pour que) des chercheurs, des experts, des professionnels, de simples citoyens mettent ensemble leurs connaissances et leurs expériences pour produire des savoirs plus complets, intégrant un plus grand nombre de paramètres, permettant d'avoir une compréhension plus étendue et plus juste d'un ordre de réalité et de prendre de meilleures décisions à son propos ? Sur quelles relations interindividuelles et collectives de telles « communautés de savoirs » peuvent-elles se construire ? Quel décentrement et quel déplacement biographiques sont engagés pour chacun dans cette relation de savoirs partagés, qui est d'abord une relation de mise à l'épreuve de son propre savoir par le savoir de l'autre ? Quel rapport politique du sujet à la Cité s'y trouve-t-il mobilisé, qui puisse participer d'un autre ordre des savoirs et avec lui d'une reconfiguration du partage du sensible ? Telles sont quelques-unes des pistes et des questions que nous proposons aux contributeurs de ce numéro.